

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Département de science politique

Plan de cours

POL5831-20 POLITIQUES SOCIALES

Session d'hiver 2026
Mardi 18h00 – 21h00

Enseignante : Hong-Loan Trinh, Ph.D, MBA
Disponibilité : sur rendez-vous

I. Descriptif du cours

Principaux enjeux politiques, sociaux, économiques et idéologiques des politiques sociales au Québec et au Canada, en perspective comparée avec d'autres pays. Les régimes d'État-providence, leurs critiques et leurs évolutions. Les différents paradigmes des politiques sociales. La gouvernance des politiques sociales à tous les paliers, les rapports de pouvoir entre les acteurs et la dimension internationale des politiques sociales. L'évolution des figures du citoyen dans les politiques sociales. Les nouveaux instruments des politiques sociales.

II. Objectifs du cours

Ce cours s'adresse à des étudiants en science politique et dans des disciplines connexes désireux de comprendre les enjeux des transformations contemporaines et de l'administration des politiques sociales. Il portera sur les principaux cadres et outils d'analyse des politiques sociales et leur gouvernance. Le cours visera avant tout à comprendre les politiques sociales québécoises. Toutefois, pour être complet, leur portrait sera mis en perspective avec les politiques sociales canadiennes et avec celles d'autres pays développés et émergents en Europe, en Afrique et en Asie.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Décrire le champ des politiques sociales et les grandes phases de leur évolution
- Analyser les enjeux contemporains des politiques sociales
- Définir les objectifs d'une politique sociale et les moyens permettant de les atteindre

- Comprendre et être capable d'appliquer des outils de gestion pour administrer des politiques sociales de l'État

III. Formule pédagogique

La formule pédagogique repose sur des exposés magistraux, des apprentissages individuels par la lecture des textes et des activités d'apprentissage réalisées en classe. La participation des étudiants est vivement encouragée. Une partie du cours sera également consacrée à une activité de réflexion sur la conception, le suivi et l'évaluation des politiques sociales.

Les deux dernières séances sont des colloques où chaque équipe présente son travail et critique constructivement celui des autres équipes selon les consignes fournies par l'enseignante.

III. Plan du cours

Date	Séance	Contenu
SECTION I : DÉFINITION ET ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ÉTAT		
13-janv	Séance 1	Présentation des contenus, des objectifs du cours, la modalité d'évaluation et des participants Introduction à l'administration de la politique sociale de l'état
20-janv	Séance 2	Évolution de l'État providence et des politiques sociales
27-janv	Séance 3	Crise de l'État providence et les changements dans la gestion publique L'évolution des figures du citoyen dans les politiques sociales
SECTION II : LES OUTILS DE GESTION DE LA POLITIQUE SOCIALE		
3 fév	Séance 4	Changements dans la gestion publique et la gestion de la politique sociale Le marketing des services publics vs l'acceptabilité sociale des actions publiques
10 fév	Séance 5	Gestion axée sur les résultats appliquée en politiques sociales Théorique et pratique
17 fév	Séance 6	Gestion axée sur les résultats et Évaluation d'une politique sociale

24 fév	Séance 7	Examen mi-session
SECTION III : ANALYSE DES POLITIQUES SOCIALES –CANADIENNES ET INTERNATIONALES		
3 mars	Séance 8	Semaine de lecture
10 mars	Séance 9	L’immigration, une politique d’intérêt public
17 mars	Séance 10	La solidarité et la lutte contre la pauvreté
24 mars	Séance 11	La politique fiscale et la redistribution des revenus
31 mars	Séance 12	La politique fiscale et la redistribution des revenus (suite) <i>Évaluation de l’enseignement</i>
07-avr	Séance 13	La politique de l’emploi et la protection des travailleurs
14-avr	Séance 14	La politique du logement
21-avr	Séance 15	EXAMEN FINAL

IV. Modalités d’évaluation

	Activités		Pondération
1	Travail d’équipe sur la conception et administration d’une politique sociale concernant la lutte contre la pauvreté Choix du sujet et mise en contexte Fichier Excel à remplir Présentation PPT	27 janvier 10 mars 21 avril	25% 5% 10% 10%
2	Examen mi-session (sur papier, en classe)	31 mars	25%
3	Examen final (sur papier, en classe)	21 avril	45%
4	Assiduité et participation en classe		5%
	TOTAL		100%

Note	Intervalle	
A+	[90, – 100]	Excellent
A	[85 – 90[Excellent
A-	[80 – 85[Excellent
B+	[77– 80[Très bien
B	[74 – 77[Très bien
B-	[70 – 74[Très bien
C+	[67 – 70[Bien
C	[65 – 67[Bien
C-	[63 – 65[Bien
D+	[61 – 63[Passable
D	[59 – 61[Passable
E	[0 – 59[Échec

L'examen individuel aura lieu le 17 avril. Il couvrira l'ensemble de la matière du cours.

Attention : l'étudiant doit atteindre 60% de son examen final, quelle que soit la note obtenue au travail d'équipe, pour réussir le cours. Ce point est particulièrement important pour éviter que certains étudiants ne réussissent un cours que grâce au travail de leurs collègues d'équipe.

V. LECTURES

1. Les trois économies politique de l'État providence :
<https://ena01.uqam.ca/mod/resource/view.php?id=1327928>
2. Trois fonctions de l'État : [lien ici](#)
3. L'État et les politiques sociales : [lien ici](#)
4. Canada, Ministère des Affaires mondiales, La gestion axée sur les résultats, 2022
5. Québec, Secrétariat du Conseil du trésor, Guide sur la gestion axée sur les résultats, 2014
6. Statistique Canada. Tableau 46-10-0058-01. Statut de liste d'attente ainsi que la durée, selon le mode d'occupation, y compris les logements sociaux et abordables DOI :
<https://doi.org/10.25318/4610005801-fra>
7. Thériault, Jean-François. (19 juin 2023) « Hausse du prix de l'immobilier : un mal pour un bien, selon François Legault ». Radio-Canada Info. En ligne.
<https://ici.radiocanada.ca/nouvelle/1989401/crise-logement-habitation-legault-hausse-prix-maisonduranceau>.
8. [Le Québec économique 10: Compétences et transformation du marché du travail](#)
9. [Les diversités en emploi : perspectives et enjeux au Québec et au Canada](#)

Les procédures à suivre en cas d'absence :

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

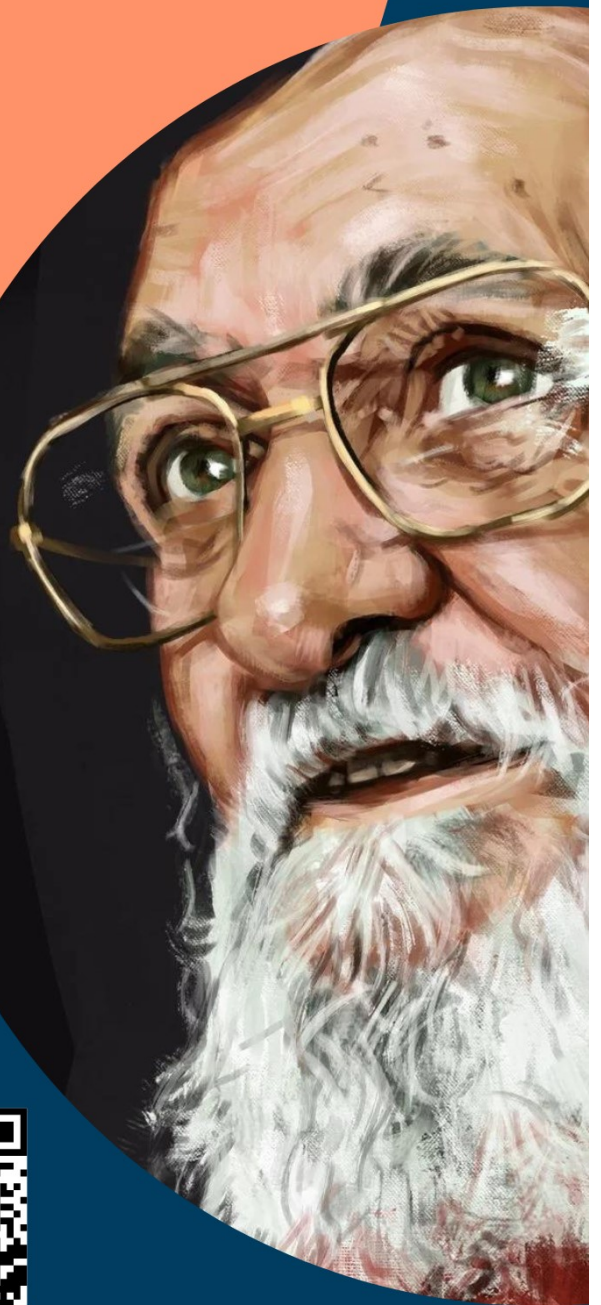
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailétudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/